

**Commune de  
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers présents : 13  
Date de la Convocation : 16/07/15  
Date d'affichage : 16/07/15

**Compte rendu sommaire du Conseil Municipal**  
**Séance du 23 juillet 2015**

L'an deux mil quinze et le vingt-trois juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAY Christian, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur LAY Christian : Mmes TROUWAERT Claudine, BOURDIN Mireille, CHABANNE Pascale, LANTELME Laure, GUENOT-QUERMEL Véronique, PONCET Ghislaine, ETOURNAY-BOULARD Anne-Marie et MM. PONCET Alain, HYVERNAT Georges-Laurent, BOYER Dominique, MANIGAND Frédéric et JAUSSAUD Florimond.

Était excusé ; M. GONNARD Pierre.

Était absente ; Mme LONGEPIERRE Bernadette.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., M. PONCET Alain a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18/06/2015
- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,  
Syndicats locaux,  
Commission Communales
- Temps d'activités périscolaires – Attribution de fond de concours à la Communauté de Communes du Canton de Pont-de-Veyle
- Choix des entreprises pour les travaux d'accessibilité
- Bilan de l'ouverture du « Petit Saint-Denis » du 7 au 14/07/2015
- Questions diverses

## \* Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2015

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2015 ; aucune observation n'étant faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## \* Compte-rendu de réunions

Conseil Communautaire : M. Alain PONCET, 1<sup>er</sup> adjoint Conseiller Municipal, délégué à la Communauté de Communes, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au Conseil Communautaire qui s'est tenu le 6 juillet 2015 à Grièges et dont l'ordre du jour appelait les points suivants ;

### - FINANCES ;

- \* Tarifs de location du matériel de puériculture au relais d'assistantes maternelles,
- \* Subventions aux associations ; 25 euros par enfant du canton,
- \* Reversement de la taxe d'aménagement pour les installations en parc d'activités.

### - AFFAIRES GENERALES ;

- \* Transfert des terrains du collège au Département et à la Commune de Pont-de-Veyle,
- \* Saisine de l'EPFL de l'Ain pour la commune de Perrex.

### - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ;

- \* Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain,
- \* Demande de subvention pour l'étude démographique médicale au Département de l'Ain,
- \* Création d'un service pour l'instruction du droit des sols et d'un service commun avec les communes,
- \* Création d'un service unifié pour l'instruction du droit des sols avec la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse.

### - ENVIRONNEMENT ;

- \* Versement anticipé des subventions de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corses et du département de l'Ain pour les réhabilitations des assainissements non collectifs dans le cadre du programme de réhabilitation piloté par la Communauté de Communes.

### - JEUNESSE ;

- \* Fonds de concours pour le reversement du fond d'amorçage pour les Temps d'Activités Périscolaires,
- \* Convention de mise à disposition pour les Temps d'Activités Périscolaires.

### - SERVICE PUBLIC ;

- \* Agendas d'Accessibilité Programmé des équipements communautaires,
- \* Groupement de commande portant sur la maîtrise d'œuvre et les études complémentaires pour le pôle des services publics.

### - BASE DE LOISIRS ;

- \* Convention d'occupation pour les jeux gonflables.

### **Syndicat locaux :**

Syndicat Intercommunal des Eaux Veyle Chalaronne : M. Frédéric MANIGAND, Conseiller Municipal, délégué au Syndicat Intercommunal des Eaux Veyle Chalaronne expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au comité qui s'est tenu le 23 juin 2015 à Bey et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Présentation des faits marquants des événements de l'année 2014,
- Rapport de l'année 2014 ; ralentissement confirmé du nombre d'abonnés, production en baisse, rendement en baisse, maintien de la qualité de l'eau,
- Programmation du renouvellement des conduites d'eau pour les années à venir,
- Acquisition d'un nouveau site de captage avec le Syndicat Saône Veyle.

Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères : M. Alain PONCET, 1<sup>er</sup> adjoint Conseiller Municipal, délégué au SMIDOM expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au Comité Syndical qui s'est tenue le 26 juin 2015 à Saint-Didier-sur-Chalaronne et dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Modification tarifaire des services accessoires,
- Délibération pour la mise en place de la Redevance Incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2016,
- Point sur le rapport « qualité Point d'Apports Volontaires ».

### **Commissions communales :**

Commission Voirie – Chemins – Assainissement :

- Consultation Voirie 2015 ; différentes entreprises sont sollicitées,
- Travaux de réaménagement de l'entrée Nord du hameau de Lagnat,
- Demande à la société « la tournusienne de marquage » de précisions pour les différents marquages au sol.

### **\* Temps d'activités périscolaires - Attribution de fond de concours à la Communauté de Communes du Canton de Pont-de-Veyle**

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes a mis en œuvre les temps d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 2013 dès septembre 2013.

Conformément à l'article L.5214-16 alinéa V du code général des collectivités territoriales, la commune peut octroyer le versement d'un fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement

Dans ce cadre, il est proposé de verser à la Communauté de communes du Canton de Pont-de-Veyle pour l'année scolaire 2015-2016 un fond de concours à hauteur de 4 266,67 euros correspondant au solde du fond d'amorçage.

	Montant€ TTC	%
Coût de fonctionnement	141 039,52	
Fonds concours Cruzilles-Lès-Mépillat	4 266,67	3,03
Autofinancement CCCPV	96 472,85	68,40
Autres Fonds de Concours	40 300,00	28,57
TOTAL		100,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le principe de versement d'un fond de concours pour l'année scolaire 2015-2016 d'un montant de 4 266,67 € correspondant au solde du fond d'amorçage,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### \* Choix des entreprises pour les travaux d'accessibilité

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de poursuivre les travaux de mise en accessibilité des ERP débutés en 2010. Il précise au Conseil Municipal qu'il doit procéder au choix de l'entreprise devant réaliser ces dits-travaux.

Monsieur Alain PONCET, chargé du suivi de ces travaux, rappelle le contenu de ces derniers. Il précise que les entreprises ont transmis une offre.

Ces offres ont été les suivantes ;

- L'entreprise BALLUFIER-DESMARIS pour le lot plomberie pour 2 931,70 €TTC,
- L'entreprise SARL FASYLEC pour le lot électricité pour 901,20 €TTC,
- L'entreprise MARTINS pour le lot sanitaire pour 3 470,54 €TTC,
- L'entreprise METALLERIE RIGOLLET pour le lot mains courantes pour 840,00 €TTC,
- L'entreprise BERRY pour l'installation d'un palier et d'une douche réglementaires pour 1 693,20 €TTC pour l'un et 2 419,20 €TTC pour l'autre.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré,

- Décide à l'unanimité de confier l'exécution des travaux de mise en accessibilité aux entreprises précitées et ce pour un montant total de 12 255,84 €TTC,
- Décide de solliciter les aides éventuelles de l'ensemble des co-financeurs : Préfecture, Conseil Départemental, Région Rhône-Alpes, Communauté de Communes du Canton de Pont-de-Veyle,
- Donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et signer toutes pièces relatives à ce dossier.

### \* Bilan du « Petit Saint-Denis »

Le « Petit Saint-Denis » a rouvert ses portes du 7 au 14 juillet 2015 et comme à l'accoutumé, la bonne humeur était au rendez-vous grâce aux animations proposées qui ont été une belle réussite ; encore un grand merci à l'ensemble des bénévoles.

### \* Questions diverses

*Equipement de la cantine pour la rentrée 2015-2016* ; M. Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de l'accroissement de l'effectif de l'école, un besoin d'acquisition de tables et de chaises supplémentaires et du taux d'encadrement du temps de midi seront à envisager.

Chemin d'accès en zone 1AU ; M. Le Maire expose qu'en raison du souhait d'un propriétaire de vendre son terrain à la construction, la commune doit envisager la desserte des lots prévus. En effet, cette desserte serait incluse dans la zone réservée desservant la zone 1AU.

Après avoir entendu l'exposé des solutions possibles et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Confirme à M. Le Maire que la proposition d'un accès sur la zone réservée est la meilleure solution,
- Confirme à M. Le Maire que les discussions entre la commune et le propriétaire peuvent continuer sur cette base.

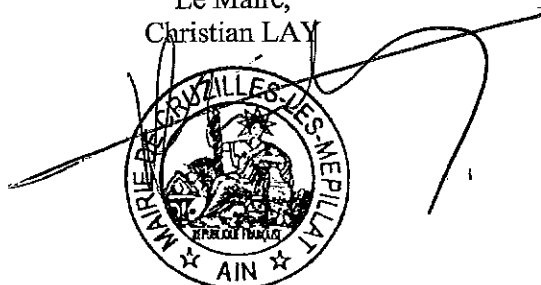
Soutien à l'AMF ; M. Le Maire fait part de la délibération déjà prise par plus de 20 000 communes à l'initiative de l'AMF ; cette délibération vise à alerter l'état sur la baisse des dotations. Une journée d'action est prévue le 19 septembre prochain.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme le soutien à cette délibération.

La date prévisionnelle du prochain Conseil Municipal est fixée au 24 septembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,  
Le 23 juillet 2015  
Le Maire,  
Christian LAY



Alain PONCET

Georges-Laurent HYVERNAT

Claudine TROUWAERT

Dominique BOYER

Mireille BOURDIN

Pascale CHABANNE

Ghislaine PONCET

Anne-Marie  
ETOURNAY-BOULARD

Laure LANTELME

Véronique  
GUENOT-QUERMEL

Frédéric MANIGAND

Florimond JAUSSAUD